

www.smerra.fr



Service Relations Étudiants

43 rue Jaboulay 69349 Lyon Cedex 07 04 72 76 70 76

Réf.: 3275223

Objet : Impayé renouvellement 2014/2015

Lyon, le 20 octobre 2014



M MICKAEL BAILLOT 36 SQUARE DES LIBELLULES 34500 BEZIERS

MICKAEL,

Nous vous confirmons que votre complémentaire santé MINIMALE est reconduite pour l'année 2014/2015 (du 01/10/2014 jusqu'au 30/09/2015), par tacite reconduction, en l'absence de résiliation de votre part.

A ce jour, nous constatons que le règlement de 60€ de votre option ne nous est pas parvenu.

Nous vous remercions de régulariser cet impayé par retour de courrier, cette lettre valant mise en demeure.

En l'absence de réponse de votre part sous 7 jours, nous serons dans l'obligation de suspendre votre contrat. Vos demandes de remboursement en prestations complémentaires ne seront plus honorées et des mesures de recouvrement seront engagées.

Afin de régulariser votre situation, nous vous remercions d'adresser votre règlement par chèque à l'ordre de la SMERRA, accompagné du présent courrier, à l'adresse ci-dessous :

> **SMERRA** Service Relations Etudiants 43 rue Jaboulav 69349 LYON cedex 07

Vous pouvez également régler votre cotisation par carte bancaire auprès de notre Service Relations Etudiants au 04 72 76 70 08, du lundi au vendredi de 9h à 20h.

Veuillez agréer nos sincères salutations.

Le Service Relations Etudiants



